



La grève a payé

CGT COCHIN

0158411167

cgtcochin@laposte.net

www.cgtcochin.fr

Après une grève de 2 semaines au SAU Cochin, le personnel soignant accompagné de la CGT Cochin à obtenu de la direction :

- Présence d'un agent de sécurité 24h/24 dédié au SAU
- Révision du cahier des charges de cet agent afin qu'il puisse intervenir sur des patients agressifs et/ou agités.
- Protection fonctionnelle avec un référent de la Direction identifié
- 290 000 euros d'équipement.
- Une augmentation des effectifs tenant compte des surcharges de travail du personnel :
 - 1 IDE supplémentaire l'après-midi (soit 10 IDE au lieu de 9)
 - 1 IDE supplémentaire la nuit (soit 9 IDE au lieu de 8)
 - 1 AS supplémentaire l'après-midi (soit 8 au lieu de 7)
 - 1 AS faisant fonction de brancardier tous les jours.
 - 2 AS en CDD le temps des travaux pour tenir compte de la surcharge de travail liée aux travaux.
 - Evolution des effectifs en fonction de l'augmentation de l'activité.
- L'Indemnité travaux dangereux à 72 euros brut/mois à effet rétroactif au 01/01/2019.
- 250 euros net versé en mai sous forme d'heures supplémentaires.

Aujourd'hui, la CGT COCHIN est capable de présenter une liste d'acquis concrète validée par la Direction locale !

Dans cette période de suppression massive de postes à l'hôpital, c'est un tour de force !

En concertation avec une majorité des collègues du SAU, la CGT COCHIN a pris acte des propositions de la Direction locale de COCHIN.

Grâce à la force de la CGT Cochin, le SAU Cochin est le seul à bénéficier d'engagements concrets de la Direction et à avoir obtenu des créations de postes !!!